

Diagnostic culturel
Région de la Chaudière-Appalaches

MARS 2014

Réalisation : Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, avec la participation financière de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications



Recherche et rédaction : Gaétan Hardy, consultant

Mars 2014

Diagnostic culturel et enjeux régionaux (Sommaire)

Les facteurs favorisant les arts, la culture et le patrimoine

- *Un bassin potentiel élevé de consommateurs d'arts et de culture.*
- *Une contribution notable du secteur de la culture et des communications au PIB de la région.*
- *Un nombre diversifié d'établissements culturels.*
- *Un nombre remarquable d'artistes et de travailleurs culturels.*
- *Plusieurs partenariats assurant l'essor des arts et de la culture.*
- *Un intérêt manifeste de la population à l'égard des activités artistiques et culturelles.*
- *Une croissance significative de l'offre et des spectateurs de tous les genres de spectacles.*
- *Une présence importante des festivals et des événements artistiques et culturels.*

Les facteurs défavorisant les arts, la culture et le patrimoine

- *La désignation de région dite « périphérique ».*
- *Un soutien financier du gouvernement du Québec en augmentation, mais moindre qu'ailleurs au Québec.*
- *Une participation nettement inférieure des municipalités au financement de la culture.*
- *Peu d'organismes de création et de production en arts et d'entreprises culturelles.*
- *Un accès plus limité pour certains résidents aux activités artistiques et culturelles.*
- *Moins de résidents desservis par une bibliothèque publique et moins d'usagers.*

Les sept enjeux régionaux prioritaires en matière d'arts, de culture et de patrimoine

- *Développer et accroître l'offre culturelle de proximité sur l'ensemble du territoire, notamment auprès des jeunes, et accroître les lieux mixtes de diffusion culturelle.*
- *Susciter l'augmentation et la diversification du soutien financier aux arts et à la culture.*
- *Continuer à miser sur les partenariats liés aux arts, à la culture et au patrimoine.*
- *Encourager et appuyer les initiatives favorisant l'élaboration d'une programmation originale, novatrice et audacieuse par les organismes, de même que la promotion de l'offre des activités artistiques et culturelles, particulièrement par le Web 2.0.*
- *Reconnaître, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel de la région, en considérant tous les types de patrimoine conformément à la Loi sur le patrimoine culturel.*
- *Faire valoir les caractéristiques propres et spécifiques des différentes communautés sur le plan culturel et soutenir concrètement leur apport à l'enrichissement culturel de la région.*
- *Intensifier les actions de sensibilisation, de connaissance et de reconnaissance des arts, de la culture et du patrimoine.*

Présentation

La région de la Chaudière-Appalaches recèle un *capital culturel* important. La rétrospective présentée dans le document « *Repères quantitatifs : Art, Culture et Patrimoine, Région de la Chaudière-Appalaches*¹ » a identifié les principaux attributs du secteur dans la région et sur son territoire. Elle montre un potentiel remarquable de développement compte tenu de ses ressources et actifs culturels qu'il importe toutefois de reconnaître et de faire valoir. À cet égard, la région se positionne avantageusement par rapport à la plupart des régions du Québec.

Elle dispose ainsi de plusieurs leviers à travers lesquels la culture contribue au développement social et économique de la région et de l'ensemble du Québec. La gamme diversifiée de ses activités artistiques et culturelles dans le cadre de la programmation régulière de ses organismes et établissements, de même que de ses événements et festivals culturels offrent aux résidents un cadre de vie stimulant, tout en attirant annuellement un nombre important de visiteurs. Les défis demeurent toutefois importants pour protéger les acquis, maintenir et soutenir cette vitalité et surtout cet essor du secteur des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire.

Ce texte propose un diagnostic culturel de la région de la Chaudière-Appalaches et identifie certains enjeux régionaux prioritaires pour permettre au secteur de maintenir son dynamisme, lui assurer un développement durable et une pérennité. Il se base, notamment, sur la rétrospective qui a permis de documenter certains des repères quantitatifs caractérisant la région, de même que sur une synthèse des échanges entourant le projet de *l'Agenda 21 de la culture*, avec les intervenants du milieu, lors des cafés-rencontres tenus dans la Chaudière-Appalaches en avril 2011.

Ce diagnostic relève les principaux facteurs favorisant la région sur le plan culturel, de même que les facteurs qui la défavorisent et nuisent à son développement et à son épanouissement. L'identification de certains enjeux majeurs complète ce diagnostic. Le diagnostic culturel est aussi le résultat d'une consultation auprès de plus de 120 partenaires et intervenants du milieu des arts et de la culture, leur connaissance des particularités et des spécificités régionales a permis de compléter le diagnostic et de retenir les enjeux majeurs pour assurer au secteur des arts et de la culture un avenir promoteur.

Il est important de mentionner que plusieurs énoncés du diagnostic culturel concernent l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches et qu'il existe des réalités culturelles propres et spécifiques dans la plupart des communautés de la région qu'il demeure important de faire valoir.

¹ Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, « *Repères quantitatifs : Arts, Culture, Patrimoine, Région de la Chaudière-Appalaches* » pour le compte de la direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère de la Culture et des Communications, octobre 2013, 32 pages.

1. Diagnostic culturel de la région

La rétrospective a mis en évidence l'évolution notable de plusieurs des repères quantitatifs qui caractérisent positivement la région au plan culturel. Il en est ainsi entre autres :

- pour les effectifs de l'ensemble des professions de la culture et des communications et ceux des artistes;
- pour la fréquentation des spectacles professionnels qui retient l'attention d'un nombre grandissant de résidents;
- pour l'offre de spectacles professionnels et l'assistance aux différentes représentations qui s'avèrent beaucoup plus importantes au fil des ans;
- pour l'aide financière accordée aux particuliers, aux organismes, aux entreprises et aux municipalités par le gouvernement du Québec.

Elle a également permis d'identifier certains repères qui freinent le développement des arts, de la culture et du patrimoine dans la région. Il s'agit plus particulièrement :

- de l'implication moindre des administrations municipales dans le soutien aux arts, à la culture et au patrimoine;
- du nombre moins élevé de résidents desservis par une bibliothèque publique comparativement à l'ensemble du Québec;
- du faible nombre d'organismes de création et de production en arts et d'entreprises culturelles dans la région.

Les différents repères nous conduisent à prendre en compte certains facteurs clés, favorisant et défavorisant la vie culturelle, dans l'élaboration d'un diagnostic culturel. À ces facteurs s'ajoutent des considérations plus générales comme l'évolution démographique, le vieillissement de la population et des publics, la révolution numérique et son déploiement dans le champ des activités de la culture, etc. qu'il faut considérer pour retenir les projets les plus déterminants et mobilisateurs.

1.1 Les facteurs favorisant les arts, la culture et le patrimoine

Les facteurs qui favorisent et influencent les arts, la culture et le patrimoine dans la Chaudière-Appalaches, tout en contribuant à son dynamisme culturel concernent plus particulièrement :

- ***Un bassin potentiel élevé de consommateurs d'arts et de culture***

Les entreprises et les institutions culturelles de la Chaudière-Appalaches peuvent compter sur un bassin relativement élevé de consommateurs potentiels des produits et des services culturels offerts. La population de la région atteint plus de 400 000 personnes et ce bassin s'élargit en considérant la portion importante des personnes de la Ville de Québec qui réside en périphérie de la région ($\pm 400\ 000$ personnes), de même que le nombre de touristes québécois et étrangers qui visitent la région chaque année et qui participent à plusieurs des activités artistiques et culturelles offertes en

saison régulière et estivale. Mentionnons toutefois que compte tenu de l'étendue du territoire de la région, le bassin de consommateurs varie énormément selon les MRC. On constate cependant cinq pôles qui regroupent un nombre élevé de personnes et qui exercent un certain attrait sur les résidents des villes avoisinantes, ces pôles sont les villes de Lévis, Saint-Georges, Thetford Mines, Sainte-Marie et Montmagny. Par ailleurs, la proximité d'un grand centre culturel (Ville de Québec) exerce une attraction indéniable sur les consommateurs de culture de la région, notamment sur ceux résidant le long du littoral.

- ***Une contribution notable du secteur de la culture et des communications au PIB de la région***

La contribution des entreprises et des organismes du secteur de la culture et des communications au PIB de la région est appréciable et constitue une importante source de revenus et d'emplois. L'empreinte économique de ces entreprises et organismes s'avère significative pour l'économie régionale, tout en contribuant à attirer et à retenir les touristes québécois et étrangers.

- ***Un nombre diversifié d'établissements culturels***

La région compte un nombre diversifié d'établissements culturels et patrimoniaux qui offrent annuellement une multitude d'activités artistiques et culturelles, assurent la formation et jouent un rôle majeur de conservation et de diffusion des arts et de la culture. Ce nombre par 100 000 habitants est quasi similaire à la moyenne québécoise et n'a pas varié au cours des cinq dernières années, sauf pour les salles de spectacles dont le nombre a augmenté. Il existe par contre une certaine disparité dans la répartition des établissements culturels sur le territoire. De sorte que leur vitalité s'appuie non seulement sur l'action des artistes et des travailleurs culturels, mais également sur la contribution de nombreux bénévoles : tous requièrent des ressources financières adéquates pour accomplir leur mission.

- ***Un nombre remarquable d'artistes et de travailleurs culturels***

Plusieurs artistes et travailleurs culturels résident dans la Chaudière-Appalaches. Le ratio du nombre de travailleurs culturels et d'artistes par 100 000 habitants (respectivement 864 et 203) est d'ailleurs supérieur à celui des régions autres que Montréal et de la Capitale-Nationale (611 et 146). Le nombre d'artistes a augmenté de 2 %, entre 2001 et 2006 et celui des travailleurs culturels enregistre une croissance de 18 % au cours de ces années.

Les artistes de la région sont également plus nombreux à obtenir une bourse du CALQ en 2011-2012 comparativement à 2009-2010 (+11) et les sommes obtenues sont plus importantes (+128 %). Le taux de réponse, nombre de bourses demandées par rapport aux bourses accordées, est l'un des plus élevés parmi toutes les régions du Québec, témoignant ainsi de la qualité et de la pertinence des projets présentés par les artistes de la région.

- ***Plusieurs partenariats assurant l'essor des arts et de la culture***

Les ententes de développement culturel signées avec des municipalités et des MRC, tout comme l'entente spécifique portant sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle avec la Conférence régionale des élus (CRÉ), s'avèrent des atouts indéniables pour favoriser et assurer l'essor des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire régional. Les budgets publics consacrés aux ententes de développement culturel varient toutefois dans les différents territoires et n'ont pas connu d'augmentation significative au cours des dernières années.

- ***Un intérêt manifeste de la population à l'égard des activités artistiques et culturelles***

La fréquentation de la plupart des établissements culturels et des spectacles professionnels est importante dans la Chaudière-Appalaches. Bien que les taux de fréquentation de plusieurs établissements soient inférieurs à ceux de l'ensemble de la population du Québec, ils demeurent élevés et témoignent de l'intérêt de la population à leur égard. Du côté de la fréquentation des spectacles professionnels, les taux observés pour plusieurs genres de spectacles et concerts professionnels s'avèrent supérieurs à ceux de la population québécoise.

- ***Une croissance significative de l'offre et des spectateurs de tous les genres de spectacles***

La région de la Chaudière-Appalaches accueille, chaque année, une diversité de spectacles professionnels produits par des organismes du Québec ou de l'extérieur. Des spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson (francophone et anglophone) et de variétés (cirque, magie, humour, etc.) sont offerts par les diffuseurs professionnels dans le cadre de leur programmation régulière, des festivals et des événements artistiques et culturels. La croissance significative de l'offre de spectacles dans les différents secteurs artistiques et des spectateurs rejoints, de même que des revenus de billetterie confirment le dynamisme des arts de la scène dans la région.

- ***Une présence importante des festivals et des événements artistiques et culturels.***

Le nombre de festivals et d'événements artistiques et culturels est très élevé dans la Chaudière-Appalaches (16). Le ratio, du nombre de ces festivals et événements par 100 000 habitants, est semblable à celui de l'ensemble du Québec et dépasse même ceux des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. Ces festivals et événements sont des sources de culture et de loisirs pour les résidents de la région et stimulent de façon appréciable le tourisme sur l'ensemble du territoire régional. Pour assurer leur pérennité, un financement public et privé adéquat s'avère nécessaire. Ces événements doivent s'appuyer sur des ressources humaines permanentes en nombre suffisant, de même que sur une contribution bénévole essentielle, et souvent très sollicitée, qui a également besoin de soutien.

1.2 Les facteurs défavorisant les arts, la culture et le patrimoine

Le secteur des arts, de la culture et du patrimoine de la Chaudière-Appalaches comporte, par ailleurs, certains facteurs qui ralentissent et nuisent à son développement et à son affirmation sur l'ensemble de son territoire et à l'extérieur. Ces facteurs sont :

- ***La désignation de région dite « périphérique »***

La désignation de région dite « *périphérique* », en raison de sa proximité avec un grand centre urbain qu'est la Ville de Québec, a des conséquences sur l'offre régionale en culture et les interventions des différents paliers de gouvernement, malgré le fait qu'une forte proportion de la population demeure hors de la zone de proximité. Une situation qui tend à négliger les caractéristiques propres et spécifiques de la région sur le plan culturel et qui rend nécessaire le renforcement des partenariats et la promotion des artistes et des organismes régionaux, ainsi que l'intensification des actions de sensibilisation, de connaissance et de reconnaissance des arts et de la culture, auprès des élus de tous les paliers de gouvernement, des décideurs publics et privés et de l'ensemble de la population.

- ***Un soutien financier du gouvernement du Québec en augmentation, mais moindre qu'ailleurs au Québec***

Bien qu'appréciable, l'aide financière en matière culturelle (bourses, soutien au fonctionnement, aux projets, aux immobilisations, etc.) accordée aux particuliers, aux organismes, aux entreprises et aux municipalités par le gouvernement du Québec (ministères, sociétés d'État et organismes) est nettement inférieure dans la Chaudière-Appalaches, comparativement à celles allouées dans les régions autres que celles de Montréal et de la Capitale-Nationale (25,56 \$ par personne par rapport à 32,08 \$). Cette aide financière a, par contre, enregistré une croissance appréciable au cours des cinq dernières années (+25 %).

- ***Une participation nettement inférieure des municipalités au financement de la culture***

Les sommes consacrées par les municipalités de la région pour appuyer financièrement les arts et la culture sont nettement inférieures à celles consenties par les municipalités des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Malgré une situation variable d'une municipalité à l'autre, elles atteignent pour l'ensemble de la région 34,60 \$ par habitant comparativement à 55,60 \$ pour les municipalités localisées dans les autres régions en 2011.

- ***Peu d'organismes de création et de production en arts et d'entreprises culturelles***

La région compte un faible nombre d'organismes artistiques de création et de production et d'entreprises culturelles. Peu d'organismes artistiques de production en arts de la scène (théâtre, danse, musique, arts multidisciplinaires), en arts visuels, en arts médiatiques et d'entreprises culturelles (cinéma, audiovisuel, métiers d'art, etc.) œuvrent sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. Une situation qui offre moins de possibilités d'embauche pour les artistes, les travailleurs culturels et les jeunes de la région et qui entraîne de surcroît une participation beaucoup plus faible du CALQ et de la SODEC dans le soutien à des organismes et entreprises de la région. Les contributions financières du CALQ et de la SODEC dans la région représentent l'équivalent de 1,30 \$ par habitant comparativement à 3,10 \$ dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Il est important de souligner que certains de ces organismes, souvent de petite taille, sont fragiles et s'essoufflent en raison du manque de ressources humaines et financières.

- ***Un accès plus limité pour certains résidents aux activités artistiques et culturelles***

L'étendue du territoire régional, le nombre élevé de petites municipalités et une population plus âgée limitent l'accès de plusieurs des résidents aux activités artistiques et culturelles offertes dans la région. Comme plus de la moitié de la population réside dans quatre municipalités ainsi que dans la ville de Lévis, l'offre culturelle y est principalement concentrée et en particulier sur le territoire de Lévis. La disparité dans la répartition des établissements culturels sur le territoire, de même que les réalités difficiles liées au transport en commun dans la région compliquent davantage l'accès d'une partie de la population aux activités artistiques et culturelles offertes annuellement.

- ***Moins de résidents desservis par une bibliothèque publique et moins d'usagers***

Une forte proportion de la population de la région n'a pas accès aux services d'une bibliothèque publique (autonome ou affiliée) dans la région (15 %) comparativement à l'ensemble de la population québécoise (6 %). Les bibliothèques demeurent souvent le seul endroit où les citoyens ont accès gratuitement à la culture de l'information : livres, périodiques, disques, vidéo, Internet, etc., ainsi qu'à des activités socioculturelles ou de sensibilisation aux arts et à la culture. De plus, le nombre de personnes inscrites comme usagers aux services offerts est également très faible, si bien que les bibliothèques rejoignent moins de 25 % de la population desservie. Évidemment, ces données vont varier selon les milieux urbains et municipalités rurales.

1.3 Les principales préoccupations des intervenants du milieu des arts et de la culture

Les intervenants du milieu des arts et de la culture ont, lors de leurs échanges dans le cadre du projet *de l'Agenda 21 de la culture* en avril 2011, souligné plus particulièrement et de façon récurrente deux aspects qui résument bien leurs préoccupations pour un diagnostic culturel de la région et l'élaboration de perspectives d'avenir.

- ***La reconnaissance des multiples impacts des arts et de la culture et la nécessaire valorisation du secteur***

La culture a un impact positif sur plusieurs plans : économique, social et territorial. Toutefois, elle a besoin de renforcer ses assises dans la société par une valorisation auprès de la population, des élus, du milieu des affaires, du milieu de l'éducation et des médias.

- ***L'amélioration du financement des arts et de la culture par tous les partenaires***

L'amélioration significative du financement des arts et de la culture par le biais des institutions gouvernementales, des municipalités et MRC, du partenariat avec le milieu des affaires et du développement du mécénat, s'avère une condition essentielle de son succès et de son développement durable. Le besoin d'accompagnement et de formation continue, en soutien aux démarches du milieu culturel visant à se qualifier aux programmes d'aide, et la modulation des différents programmes de soutien aux arts et à la culture en fonction des réalités spécifiques de la région, apparaissent également comme des points à considérer et à améliorer étant donné leur importance.

2. Enjeux régionaux en matière d'arts, de culture et de patrimoine

Les repères quantitatifs caractérisant le secteur des arts, de la culture et du patrimoine dans la Chaudière-Appalaches, les principaux facteurs identifiés favorisant et défavorisant le secteur, ainsi que les préoccupations des intervenants du milieu des arts et de la culture concourent à retenir certains enjeux régionaux, afin de protéger et de promouvoir la vitalité d'un secteur essentiel à la qualité de vie dans la région et lui assurer un avenir prometteur.

Sept enjeux prioritaires ressortent pour valoriser, développer et protéger le *capital culturel* de la région. Ces enjeux sont présentés de façon synthétique et annoncent autant de perspectives d'action.

- ✓ Développer et accroître l'offre culturelle de proximité sur l'ensemble du territoire, notamment auprès des jeunes, et accroître les lieux mixtes de diffusion culturelle.
- ✓ Susciter l'augmentation et la diversification du soutien financier aux arts et à la culture.
- ✓ Continuer à miser sur les partenariats liés aux arts, à la culture et au patrimoine.
- ✓ Encourager et appuyer les initiatives favorisant l'élaboration d'une programmation originale, novatrice et audacieuse par les organismes, de même que la promotion de l'offre des activités artistiques et culturelles, particulièrement par le Web 2.0.
- ✓ Reconnaître, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel de la région, en considérant tous les types de patrimoine conformément à la Loi sur le patrimoine culturel.
- ✓ Faire valoir les caractéristiques propres et spécifiques des différentes communautés sur le plan culturel et soutenir concrètement leur apport à l'enrichissement culturel de la région.
- ✓ Intensifier les actions de sensibilisation, de connaissance et de reconnaissance des arts, de la culture et du patrimoine.